



**HAL**  
open science

**Donner naissance et prendre soin de la vie en Haïti :  
abandon des hommes et suresponsabilisation des femmes  
(décembre 2018).**

Rose-Myrliè Joseph

► **To cite this version:**

Rose-Myrliè Joseph. Donner naissance et prendre soin de la vie en Haïti : abandon des hommes et suresponsabilisation des femmes (décembre 2018).. 2024. hal-04663354

**HAL Id: hal-04663354**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04663354v1>**

Preprint submitted on 27 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Titre : Donner naissance et prendre soin de la vie en Haïti : abandon des hommes et suresponsabilisation des femmes.**

(Titre d'origine: Naître en Haïti : entre paternité aux rabais et maternité en série.)

**Rose-Myrliè JOSEPH<sup>1</sup>(soumis à la publication en décembre 2018)**

## **Introduction**

Deux phénomènes marquent les milieux populaires urbains et ruraux en Haïti. C'est, d'une part, la paternité au rabais par laquelle un homme refuse de reconnaître son enfant, laissant à sa partenaire la responsabilité matérielle et relationnelle de la parentalité. D'autre part, il s'agit de la maternité en série, conséquence directe de cette forme de paternité, où la mère abandonnée recherche l'aide économique d'un autre homme, s'exposant ainsi à une nouvelle grossesse et à un nouvel abandon. La paternité au rabais et la polyandrie en série restent invisibilisés dans les recherches alors qu'ils semblent marquer le quotidien et l'histoire familiale de bien des femmes. Dans cet article, je chercherai moins à présenter une spécificité haïtienne qu'à décrire ces phénomènes, au plus près du vécu et de la parole des femmes. Je me fonderai sur deux recherches menées auprès des femmes haïtiennes grâce à l'observation ethnographique et des récits de vie. La première a été menée de 2005 à 2006 auprès d'adolescentes de familles pauvres à Solino, un quartier populaire de Port-au-Prince. La seconde est fondée sur l'histoire de différentes femmes écoutées en séances individuelles ou en groupe de 2009 à 2012 dans le cadre de ma thèse de doctorat (Joseph, 2015). La première recherche offre le point de vue des filles-mères, tandis que la seconde présente celle des plus âgées (mères et grand-mères). Grâce à l'utilisation d'arbre généalogique, ces recherches permettent de décrire la structure des familles sur plusieurs générations, de comprendre les relations interpersonnelles, la reproduction d'une génération à une autre de certaines formes de parentalité, et l'impact des rapports sociaux sur le vécu des femmes. J'analyserai d'abord le contexte en Haïti en regardant dans ce qui est qualifié de monoparentalité ou de matrifocalité, la présence des rapports sociaux particulièrement le genre. Puis je regarderai la paternité au rabais, l'absence des hommes telle quelle est décrite par les femmes interrogées. Et enfin je considérerai la polyandrie en série en lien avec les arrangements des femmes pour la survie économique des familles. Tout cela aide à comprendre le fait de « naître » tout comme le fait de « donner naissance » en Haïti .

## **1. Monoparentalité, matrifocalité, ou division du travail ?**

Les femmes haïtiennes représentent le pilier central des familles, le *poto mitan*, comme le dit Piot (2014) en reprenant Belle (2001) ou Jaimes et al. (2008). Ce terme est aussi utilisé par Lefaucheur (2017) dans son analyse des familles mono-parentales aux Antilles. En Haïti, le taux des femmes élevant seules leur enfants passe de 41% en 2012<sup>2</sup> à 45, 5% en 2014<sup>3</sup>. D'après Lamaute-Brisson (2012), 70, 8% des familles monoparentales sont dirigées par des femmes et dans 60,4% des cas, elles représentent le principal apport de revenu dans le ménage. L'auteure souligne une absence d'information sur les caractéristiques des pères absents de ces familles monoparentales qui, comme le soulignent Herrera et al.(2014), sont parfois des ménages monoparentaux élargis

---

<sup>1</sup> Docteure en sociologie et en études de genre, membre du Laboratoire de Changement Social et Politique (LCSP).

<sup>2</sup> Cayemittes et al., 2013.

<sup>3</sup> Obama (dir.), 2014.

comptant, en plus des enfants des cheffes de ménage, d'autres personnes qui lui sont apparentées de près ou de loin. Ces familles passent de 13 % en 2007 à 16 % en 2012<sup>4</sup>. D'autres auteures mobilisent également ce terme de femmes *Poto mitan* dans l'analyse de la société antillaise, comme Mulot (2013) qui cite entre autres Cottias (2002). Toutefois, elle considère ce phénomène moins comme étant de la monoparentalité que comme une matrifocalité issue de la colonisation où les pères, souvent absents, sont aussi oblitérés.

Les hommes sont-ils oblitérés dans les familles haïtiennes ? Les femmes cherchent-elles à prendre toute la place en devenant cheffes des familles monoparentales ? Les phénomènes de paternité au rabais et de polyandrie en série analysés dans cet article permettent de considérer les dites monoparentalité et matrifocalité au cœur même des rapports sociaux et des divisions du travail qu'ils engendrent. En considérant le genre, on peut dire que c'est la division sexuelle du travail (Mathieu, 1991; Kergoat, 1998) qui rend les hommes absents des familles et détermine la place centrale des femmes. Je parle ainsi de leur « suresponsabilisation » dans ces familles où elles portent à elles seules les responsabilités socio-économiques. Le genre qu'on doit en effet inscrire dans la colonialité s'articule aussi avec d'autres rapports sociaux, notamment ceux de classe qui restent fondamentaux dans la société haïtienne plus pauvre que les sociétés antillaises et caribéennes étudiées.

Nombre de femmes vivent en situation de pauvreté, avec un manque d'accès aux services sociaux de base, ce qu'il faut dans l'étude de la paternité au rabais et la polyandrie en série. Par exemple, la diminution de la fécondité en Haïti ne doit pas faire oublier le faible accès de certaines femmes à la contraception. De 1977 à 2005, l'ISF<sup>5</sup> est passé de 6 à 4 enfants par femme<sup>6</sup>, puis à 3,5 en 2012<sup>7</sup> pour atteindre 3,0 en 2017<sup>8</sup>. Par contre, cette baisse est plus tangible en milieu urbain, chez les femmes les plus instruites et les moins pauvres, remarque Lamaute-Brisson (2012) qui traduit là des disparités décrite par d'autres comme Chahnazarian (1992). Chez les femmes rurales qui représentent pourtant 53% de la population féminine, on assiste à une sur-fécondité, notamment chez les 15 - 24 ans et les 35 - 49 ans où les taux représentent à peu près le double de ceux observés en milieu urbain (EMMUS VI, 2017). Elles sont surreprésentées parmi les femmes les moins favorisées<sup>9</sup> et les moins instruites<sup>10</sup> qui ont moins accès à la contraception, dans un contexte où en plus les programmes de planification familiale sont inadaptés et de mauvaise qualité (Lamaute-Brisson, 2012). Seulement 34 % des femmes en union utilisent une contraception y compris les méthodes traditionnelles, 25 % chez les 15-19 ans et 31 % en milieu rural, 28 % chez les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction et chez les femmes du premier quintile de bien-être économique

---

<sup>4</sup> Pour Herrera et al. (2014), l'accroissement des familles monoparentales élargies est une conséquence du séisme du 12 janvier 2010.

<sup>5</sup> L'ISF mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme aurait en fin de période féconde, dans les conditions de fécondité actuelle (EMMUS VI, 2017).

<sup>6</sup> Lamaute-Brisson, 2012.

<sup>7</sup> Cayemittes et al., 2013.

<sup>8</sup> EMMUS VI, 2017.

<sup>9</sup> Par exemple, en ce qui concerne le niveau de bien-être économique des ménages, 15 % des femmes appartiennent à des ménages du quintile le plus bas (EMMUS VI, 2017).

<sup>10</sup> 13 % de femmes n'ont aucun niveau d'instruction (EMMUS VI, 2017).

(EMMUS VI, 2017). Avec la migration massive des femmes vers les quartiers populaires urbains décrits entre autres par Neptune Anglade (1986) puis Guilbert (2001), il serait important de considérer leur situation quant à la fécondité et la contraception, sachant qu'elles subissent aussi le manque d'accès aux services sociaux de base. Par ailleurs, le cas des jeunes filles mérite d'être souligné. Si 95% des naissances à l'adolescence surviennent dans les pays en développement<sup>11</sup>, en Haïti, le pourcentage d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie procréatrice diminue en passant de 18 % en 2000 à 10 % en 2016<sup>12</sup>. Par contre, elles méritent d'être considérées, surtout dans certains milieux. Ce pourcentage est bien plus élevé en milieu rural (13 % contre 7 % pour l'urbain), chez les moins instruites (27 % contre 6% pour les plus instruites) ; chez les plus démunies (19 % contre 4% pour celles du quintile le plus élevé)<sup>13</sup>. La diminution de la fécondité ne doit pas faire oublier ces différences de situation entre femmes. Ces disparités face à la reproduction montrent l'importance de croiser le genre avec la classe, l'âge, les confrontations urbain/rural, entre autres. Ici, elles se concrétisent dans une surexposition de bien des femmes à des risques de grossesse, phénomène que Tabet (1998) inscrit au cœur de la division sexuelle du travail et qui doit être considéré dans l'étude de l'absence des hommes ou de la suresponsabilisation des femmes.

## 2. Une absence des hommes

Les hommes décrits par les femmes semblent subir eux aussi -bien que différemment- les effets du manque d'accessibilité des moyens de contraception, le préservatif masculin notamment. Face aux grossesses non-désirées, ils réagissent en abandonnant leur partenaire. Gina, une adolescente questionnée en 2005 et 2006 raconte la situation de sa mère enceinte en milieu rural d'un homme qui l'a abandonnée dès l'annonce de la grossesse. Après l'accouchement, sa mère l'a confiée à la grand-mère pour s'installer à Port-au-Prince où elle s'est investie tantôt dans le service domestique, tantôt dans le petit commerce informel. La fille a pu rejoindre sa mère plus tard, partageant sa nouvelle vie avec un nouvel homme et de nouveaux enfants. Grandissant à Solino, un quartier populaire de Port-au-Prince, Gina a été enceinte à 14 ans, pendant son cycle d'études primaires. Quand je l'ai rencontrée en 2005, cette adolescente de 16 ans n'avait toujours pas connu son père, était séparée du père de sa fille et commençait une nouvelle relation avec un autre partenaire.

Sentàn, elle, a été abandonnée par le père de son fils dès la grossesse. Cette jeune femme d'origine rural a migré vers Port-au-Prince pour continuer ses études (3e secondaire) quant elle a été forcée de travailler comme servante. Quelques temps plus tard, elle a noué une relation d'amour avec ce jeune homme dont elle est devenue enceinte. Elle est alors repartie accoucher dans sa famille en milieu rural. Depuis, elle n'a plus de nouvelle de cet homme. La mère de Sentàn, ayant elle aussi été abandonnée par le père de son premier enfant, a consenti à élever l'enfant de Sentàn pour lui permettre de reprendre ses activités dans le service domestique à Port-au-Prince. L'enfant n'a jamais vu son père qui ne s'est jamais manifesté. Cette femme de 28 ans fuit toute relation où elle serait à nouveau trahie. Elle insiste sur la difficulté de s'en sortir sans l'aide économique d'un homme mais préfère ne pas prendre le risque de revivre d'autres cas d'abandon qui renforcerait

---

<sup>11</sup> Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les accouchements d'adolescentes sont estimés à 14 à 15 millions par an vers 2007 et à 16 millions en 2012 par l'OMS.

<sup>12</sup> EMMUS VI, 2017.

<sup>13</sup> EMMUS VI, 2017.

finalement la situation d'appauvrissement dans lequel le premier abandon l'avait plongée.

A cause des risques de grossesse et d'abandon, les femmes interrogées n'associent pas la sexualité au « plaisir » mais à la « misère » et à la « honte ». Les mères éduquent les filles en leur transmettant la peur. Une servante de moins de quarante ans, mère de trois enfants, me rapporte son discours à sa fille aînée : « *Ma fille, tu n'as pas de père. C'est moi le père et la mère, après Dieu. [...] Je travaille chez les dames<sup>14</sup> pour te payer la scolarité. [...] Ne rentre pas dans les relations amoureuses maintenant. Il n'y a rien de sérieux dans cette vie mondaine. Tu auras un copain, il t'engrossera, et après il t'abandonnera* »<sup>15</sup>. Comme les autres, Sentàn critique chez les hommes une fixation sur le plaisir : « *Ils veulent juste faire l'amour avec toi ; après ils ne cherchent plus rien* ». La responsabilité sexuelle fondée sur le respect mutuel entre partenaires et l'engagement face aux conséquences de l'acte sexuel (Germain et Langis, 1990), ne semble pas très développée par les hommes décrits dans les entretiens. Or les études statistiques qui, selon Laumaute-Brisson (2012), réduisent la fécondité à un phénomène exclusivement féminin, prennent peu en compte l'attitude des hommes. Par exemple, les EMMUS ne regardent chez eux que le nombre de partenaires déclarés<sup>16</sup>, l'utilisation des préservatifs au cours des derniers rapports sexuels (47% chez les adolescents), le nombre moyen de partenaires sexuels au cours de la vie sexuelle (13,4 chez les 15-49 ans) qui reste supérieur à celui des femmes, et le fait qu'ils soient bien plus nombreux à ne jamais faire le test du VIH (58% contre 38%). La proportion de célibataires est nettement plus élevée chez les hommes (56 %) que chez les femmes (41 %), et parallèlement, comme le souligne Chahnazarian (1992), les unions multiples des hommes sont tolérés. Il y a peu de données sur leur comportement face à la grossesse.

Les femmes interrogées décrivent une « paternité au rabais » (Jouanet, 2012) qui fait penser à Mathieu (1991) qui critique le fait que les hommes ne reconnaissent qu'une seule responsabilité dans la reproduction : le coït. Selon les femmes interrogées, ils nient la paternité avec l'expression *pitit sa a pa pou mwen* (ce n'est pas mon enfant). Ils ne reconnaissent pas légalement les enfants et parfois n'entretiennent aucune relation avec eux. D'où leur absence de la vie des enfants. Les mères gardent le silence sur ces pères absents ou les décrivent de manière péjorative, comme l'explique Gina : « *On ne me parle jamais de mon père. Pas du tout. Pas du tout. Pas du tout. Et ma mère, je lui demande toujours pour mon père... ma mère me dit que je n'ai pas de père. Ou encore elle me dit que c'était une bête, qu'il lui a donné le bas de son corps<sup>17</sup> et qu'il est mort* ». L'affirmation de la mort du père est répandue. Sentàn rapporte : « *Parfois mon fils me demande : 'Maman, où est mon papa ?'. Avant, je lui répondais que son père était mort. Mais d'autres personnes m'ont dit qu'il ne faut pas lui dire ça. (...) Plus tard, je lui ai dit : 'Écoute, ne me pose plus jamais cette question !'. (...) Effectivement, il ne me redemande plus jamais ça* ». Dans leur description de l'arbre généalogique, les pères sont parfois absents, inconnus, non représentés, décrits en peu de mots. Finalement, les hommes en général deviennent absents, y compris dans le récit des arrangements qui se font finalement entre les femmes dans la parenté, ce que Guillaumin (1992) présente comme un aspect de l'appropriation des femmes dans le patriarcat. L'extension des responsabilités se fait aussi dans le voisinage. Une servante vivant dans un quartier populaire de Port-au-Prince m'expose

<sup>14</sup> Dans le service domestique.

<sup>15</sup> Joseph, 2008.

<sup>16</sup> Un homme sur trois (29 %) a déclaré avoir eu 2 partenaires sexuels ou plus au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ce pourcentage est de 13 % chez les 15-19 ans (EMMUS VI, 2017).

<sup>17</sup> Sa partie sexuelle.

la solidarité entre voisins pour le soin des enfants et conclut : « *Oui ! Chaque enfant dans cette cour<sup>18</sup> a plusieurs mamans. Mais ce sont les pères qui ne sont pas présents* ». Et dans un entretien en groupe avec des paysannes, cette phrase ressort : « *Mieux vaut perdre son père que sa mère* ». La paternité au rabais semble participer à cette ambiance de dévalorisation de la figure paternelle et de l'attitude masculine en générale, soulignée par Lucchini (2002) dans certaines familles pauvres d'Amérique Centrale. En plus de ses impacts relationnels, cette absence des pères a des conséquences économiques non négligeables.

## 2.1. Une absence économique

Lamaute-Brisson (2012), en reprenant les données de l'EMMUS 2000, rapporte que 55 % des hommes payent la totalité des frais de scolarisation des enfants qui ne vivent pas avec eux, contre 88% dans le cas où les enfants vivent avec le père. Les hommes décrits par les femmes interrogées ne s'occupent que rarement des besoins matériels de leurs enfants. Irresponsables matériellement, les pères sont ainsi présentés comme des « bandits » et « voleurs », coupables de l'appauvrissement des mères obligées de porter quasiment seules les responsabilités parentales. Kouzin, une femme haïtienne interrogée à Paris de 2010 à 2012, a trois enfants de trois pères économiquement irresponsables. Cette femme de 35 ans affirme : « *L'homme haïtien est comme ça, à 40-50%. Ils ont ça en eux. Quand ils ne sont plus avec une femme (...), la mère de leur enfant, ils ne s'occupent plus de cet enfant* ». Elle déclare à propos du père de l'un de ses 3 enfants : « *Il n'a pas de problème d'argent. Mais si par hasard je lui parle d'argent, il passe des années sans plus donner de nouvelles. (...). Je peux lui parler de tout, mais dès que je lui parle d'argent, il disparaît* ». Elle dénonce le fait que les femmes haïtiennes ne se battent pas suffisamment contre ce phénomène, y compris celles qui vivent à l'étranger :

*« La femme française sait que la loi est stricte sur le plan des droits parentaux. (...) Mais les Haïtiennes sont comme ça. La plupart d'entre nous, nous nous battons toutes seules pour prendre soin de nos enfants. C'est la mentalité, d'autant plus que les lois de notre pays n'offrent pas cette sécurité-là. Il y a ainsi nombre d'Haïtiens qui font les enfants et les abandonnent, et c'est toujours la mère qui les prend en charge. Parfois nous, nous le vivons comme étant normal, alors que les femmes étrangères trouvent que ce n'est pas normal ».*

L'absence des hommes haïtiens passerait finalement pour une normalité. Mulot (2013) décrit dans la société antillaise également le caractère périphérique de la paternité, en rapportant par exemple cette énonciation des femmes: « *Je suis la mère, je suis le père* ». Les femmes haïtiennes cumulent ces deux rôles traditionnels analysés par Fraser (1997): le rôle de pourvoyeur économique(masculin )et celui de pourvoyeuse de soin (féminin). Toutefois, c'est surtout le rôle économique qui est mis en valeur pour représenter le combat des femmes devant élever leurs enfant sans l'apport économique des pères, et qui s'investissement grandement pour le bien-être de ces enfants non-programmés. Il faudrait des études sur la face cachée de ce « courage de femmes », y compris ses impacts sur le maternage. En attendant, on retient qu'au lieu de poursuivre les hommes ou de sacrifier les enfants, c'est généralement elles-mêmes qu'elles oublient. Jean-François (2011) qui a majoritairement questionné des hommes dans sa recherche sur un quartier populaire de Port-au-Prince, écrit que la pauvreté porte à se retrancher au plus profond de soi « dans une lutte

<sup>18</sup> Le mot cour ici est l'équivalent du *Lakou*, espace partagé entre plusieurs maisonnées réunissant les membres de la famille élargie. Cette structure spatiale et socio-relationnelle décrit dans le monde rural par Bastien (1951) et Moral (1961) se reproduit dans les quartiers populaires urbains.

continue pour soi et en définitive contre l'autre» (p.16). On doit pourtant noter chez ces femmes une lutte continuelle pour l'autre (principalement leurs enfants). Ce souci des autres est chanté par les musiciens, en Haïti (Joseph, 2017b) ou Antilles (Lefaucœur, 2017), ainsi que par les femmes elles-mêmes. Dans un entretien en groupe avec des femmes paysannes, elles ont ainsi décidé d'entonner ce refrain au début d'une rencontre :

« Fanm malere ou se potò mitan lavi a / *Femme pauvre, tu es le centre de la vie*

Lakay la se ou jaden an ti komès la se ou menm / *Le domestique, le jardin, le commerce reposent sur toi*

Fanm malere san ou lit la pa ka reyisi / *Femme pauvre, sans toi la lutte ne peut réussir*

Mwen wete chapo ba devan ou / *Je salue ton courage* » (Joseph, 2015, p. 98).

Le sacrifice est souvent présenté comme étant caractéristique des femmes haïtiennes (Joseph, 2006 ; 2015), qui sont d'ailleurs le plus souvent représentées comme des mères pauvres et abandonnées. Tout se passe comme si la bonne parentalité se réduirait à un rôle de bonne mère fondé sur le sacrifice de soi. Cette image de mères sacrifiées que décrit Luchini (2002), se retrouve aussi dans les analyses de Lefaucœur (2017), ainsi que Mulot (2013) qui critique aux Antilles une définition des rôles parentaux fondée sur la sacralisation de la maternité dévouée, « sacrifiée » et victimaire, et une disqualification consensuelle des hommes dans leur rôle éducatif de pères. En considérant le vécu des femmes interrogées, je parle plus d'absence que de disqualification des pères, et je considère cette présence des femmes qualifiée de matrifocalité comme une expression de la division sexuelle du travail, donc du patriarcat.

La paternité au rabais reste une forme de relégation des femmes aux responsabilités domestiques et familiales. Pourtant, cette relégation à la sphère reproductive détermine leur place dans le travail dit productif puisqu'elles doivent gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de leur famille. Et la difficulté d'articuler les temps de vie pour les jeunes mères, ainsi que l'insignifiance des revenus, fait qu'elles doivent rechercher l'aide d'un homme. D'où la polyandrie en série.

### 3. Polyandrie et maternité en série

Le terme polyandrie en série a été utilisé par Louis (1997) pour exprimer les différentes relations de couples que connaissent les femmes de manière successive, l'une après l'autre. A cause de leur faible capacité à contrôler de leur reproduction, elles donnent alors naissance à plusieurs enfants successivement (maternités successives), de pères différents, au fil de leurs relations avec ces différents partenaires. C'est ce que j'appelle « maternité en série ». Dans un entretien en groupe avec des femmes paysannes (2009), une participante d'une trentaine d'années décrit ce phénomène en ces termes :

« Certaines femmes, leur mari ne leur donne rien, et elles continuent à leur faire des enfants. On trouve beaucoup de cas comme ça dans mon quartier. Dans certains cas, le moment où la femme tombe enceinte correspond au moment le plus misérable pour elle. Parfois la femme décide de ne pas avoir d'enfant avec un homme, mais cet homme choisit quand cette femme a besoin de 25 gourdes<sup>19</sup>, quand elle ne peut pas refuser ces 25 gourdes<sup>20</sup>, pour lui proposer de coucher avec lui. Cet homme ne lui offre rien, mais pour ces 25 gourdes, elle va lui faire un enfant. (...) Ce n'est pas forcément son mari. Par exemple, une femme peut avoir

<sup>19</sup> C'est la monnaie haïtienne. Un euro vaut 73,746 gourdes.

<sup>20</sup> 25 Gourdes représentent environ 30 centimes d'euros.

*5 enfants de 5 pères différents, 6 enfants de 6 pères différents. Je fais d'abord un enfant d'un père qui m'abandonne. Je vais alors accepter un deuxième homme qui m'aidera à m'occuper du premier, pour me sortir de la misère que je vis avec le premier. Et quand cet homme va me quitter, il ne me laissera pas sans me donner un enfant. Et quand il part, au moment où il part, le premier que j'avais, il tombe malade alors que je ne travaille pas, je n'ai pas un petit commerce. Je dois l'emmener à l'hôpital, ou je dois aller chez le houngan<sup>21</sup>. Un autre homme m'offre 50 gourdes. Je prendrai les 50 gourdes pour sauver mon enfant. Pour sauver mon enfant ! Mais je paierai les conséquences après. Pourquoi ? Parce que je vais être à nouveau enceinte».*

Ce phénomène serait typique d'Haïti, à en croire cette déclaration d'une autre interviewée : *«Moi je viens d'une famille typiquement haïtienne au sens où nous sommes trois enfants mais de trois pères différents»*. Il traverseraient toutes les générations, même si dans certains cas il ne se reproduit pas. Cette dernière interviewée est une femme de la classe moyenne d'environ 35 ans qui n'a qu'un seul enfant, contrairement à sa mère dont elle décrit le combat dans le petit commerce informel pour élever ses enfants. Vyèj au contraire est une femme paysanne qui, comme sa mère qui a élevé difficilement ses nombreux enfants de pères différents, a elle-même vécu une situation encore plus difficile que ses propres filles semblent reproduire aujourd'hui avec des grossesses non-programmées et l'abandon des pères. Cette femme paysanne d'environ 45 ans a donné naissance à 10 enfants<sup>22</sup> de 5 pères différents. Après sa première grossesse qui arrive pendant son investissement dans le service domestique à Port-au-prince, elle retourne définitivement en milieu rural où elle travaille dans le petit commerce informel et comme travailleuse agricole.

Dans ce contexte de manque d'accès à la contraception, l'entrée en union est fondamentale dans la fécondité des femmes, comme le montre Chahnazarian (1992). Et la forme d'union est importante à analyser dans la polyandrie/maternité en série, sachant que les unions consensuelles sont prépondérantes en Haïti où le mariage ne concerne que 16,6% de femmes et 14,3% d'hommes<sup>23</sup>. Ce phénomène peut favoriser les situations ruptures même si elle ne saurait déterminer les abandons. Chahnazarian (1992) insiste sur la fréquence des unions séquentielles, ce qui permet d'ailleurs de préciser que l'absence des pères traduit plus des unions instables qu'une absence complète de relations avec les hommes. Il s'agit plus d'un abandon (départ, absence) des pères qui ouvre la voie à des présences passagères d'une série d'autres hommes. L'auteure précise aussi la moindre prégnance des unions légales (mariages) dans les milieux populaires qui s'explique par des raisons économiques. Elle souligne par ailleurs la nécessité pour ces femmes d'entrer en union pour leur survie économique, expliquant ainsi leur plus grande fécondité par leur condition économique. Ainsi, c'est surtout chez les plus défavorisées que la paternité au rabais détermine la polyandrie en série. Les hommes abandonnants pousseraient les femmes à rencontrer d'autres hommes, à cause des problèmes économiques engendrés par cette suresponsabilisation matérielle des femmes déjà pauvres. Sentàn qui vit seule insiste sur l'insuffisance de son seul revenu et conclut : *« C'est un homme qui te met dans la misère. (...) Mais c'est encore un homme qui peut venir réparer la misère où le premier t'a mise »*.

---

<sup>21</sup> Le prêtre vodou.

<sup>22</sup> Dans les entretiens avec les femmes de faible niveau d'instruction, de même qu'elles ont du mal à estimer leur âge et celui de leurs enfants, elles n'arrivent pas à compter le nombre de grossesses non plus. Le chiffre 10 correspond ainsi au nombre d'enfant ayant échappé à la mortalité infantile, et ne prend pas en compte d'éventuelles fausses couches.

<sup>23</sup> EMMUS VI (2017).



### 3.1. Le coût du coup

La paternité au rabais est à la base de cette forme d'échange économique-sexuel souligné par Tabet (2004) à propos d'Haïti et que Jean-François (2011) décrit en insistant sur l'utilisation du sexe comme moyen de survie ( le *survival sex*). Plus les femmes sont pauvres, moins elles ont accès à l'argent, plus elles sont poussées à offrir leur corps en échange. Dans un entretien avec une servante de Port-au-Prince qui s'est retrouvée dans un camp après le séisme du 12 janvier 2010, ses voisines participent à la conversation. L'une d'entre-elles me déclare : « *Quel que soit ce que tu vois chez moi, il provient de 'l'argent de la baise'. (...) Tu dois te résigner de prendre des coups (de te faire avoir) pour pouvoir acheter chaque chose* ». Une autre voisine ajoute : « *Se kou pou pran pou ka bay kou (c'est en te faisant avoir que tu apprends à les avoir)* ». Et une autre conclut : « *Bay kou bliye, pote mak sonje ! (celui qui donne le coup oublie, mais celui qui le prend n'oublie pas)* ». L'acte sexuel est un coup (*kou*), sens que comporte d'ailleurs certains verbes utilisés pour le désigner : *koupe* (couper), *taye* (tailler), *konyen* (cogner<sup>24</sup>). Il est considéré comme un leurre dans le discours de ces femmes, ou comme un coup reçu pour survivre économiquement. Rendre le coup (rendre coup pour coup) revient à remettre l'acte sexuel à sa place, à ne le considérer que comme une démarche de survie. Mais comme la plupart des interviewées, Sentàn critique cette normalisation de l'échange économique-sexuel où les hommes « *profitent de la misère des femmes* ».

Dans ce contexte, l'amour semble disparaître pour laisser place à l'échange économique-sexuel. Et le récit des naissances remplace celui des rencontres. Les femmes sont alors appelées à la vigilance. Par prévoyance, elles doivent prendre au maximum ce qui est offert pendant le peu de temps où le partenaire s'intéresse à elles. Vyèj m'explique la stratégie :

« *Quand c'est le début de la relation et qu'il te donne beaucoup d'argent, tu dois en profiter pour prendre, oui ! Après, il regardera une autre femme, il la suivra et ralentira dans sa relation avec toi. Dès qu'il commence à ralentir, toi, à ce moment-là, tu dois chercher à faire un bon commerce. Ou si tu trouves de bonnes amies, tu dois faire une tontine. Mais tu dois rester vigilante, oui. La plupart sont des voleurs, oui ! L'homme peut venir chez toi et te prendre l'argent, oui ! Tu dois t'ouvrir les yeux ! (...) Quand il vient pour te dire tendrement : 'Ma commère, tu n'as pas mille gourdes à me prêter ?', tu lui répondras gentiment : 'Moi, je n'ai rien, non. Je n'ai pas une gourde. Tu pensais que j'en avais ? Je n'ai rien non. Au contraire, je viens de prendre cette marchandise à crédit pour pouvoir faire 50 gourdes de bénéfice, acheter un bout de pain et le manger' ».*

La ruse devient un mode de résistance chez ces femmes qui cèdent sans consentir, pour reprendre l'analyse de Mathieu (1991). Moujoud (2007) renchérit que céder peut vouloir dire avoir conscience de la domination mais l'accepter (provisoirement) comme voie de sortie. Or les maternités auxquelles les femmes sont exposées montrent l'aspect paradoxant de la polyandrie en série : c'est un recours pour les femmes pauvres qu'il appauvrit.

Néanmoins, dans ce système, faire un enfant ne s'explique pas uniquement par la faible accessibilité des méthodes contraceptives. La grossesse est parfois recherchée par les hommes, même si peu de femmes interrogées donnent cette explication. A partir des propos recueillis de la part des jeunes hommes, Jean-François (2011) écrit : « En réalité la question de la planification, du consentement et de la possibilité de la prise en charge du nouveau-né ne se pose pas. Il s'agit de

<sup>24</sup> Il est possible de traduire le terme *Konyen* par cogner. Toutefois, le mot *Konyen* n'est pas utilisé pour traduire le fait de taper/battre/frapper. Il est juste un « gros mot » qui qualifie l'acte sexuel, et plus rarement le fait de se faire avoir.

"prendre possession" symboliquement de la femme, de la marquer en quelque sorte. L'enjeu est souvent une question d'amour-propre, à défaut de pouvoir tenir une relation normale avec la fille, l'engrosser équivaut à sa neutralisation » (p. 213). C'est ainsi que dans son analyse de la fécondité des femmes, Lamaute-Brisson (2012) critique les relations inégalitaires où les hommes contrôlent le corps et la sexualité des femmes, interdisent à leur partenaire l'usage de la contraception qu'ils assimilent à la liberté sexuelle. Par ailleurs, les femmes interrogées insistent sur une redevance face aux hommes qui est à la base de la polyandrie en série. Lorsqu'un homme vit avec une femme ayant déjà des enfants, sa demande implicite ou explicite prend cette forme : "*Comme je t'ai aidé à élever ton enfant, maintenant tu dois me faire un enfant*" ». Les femmes savent ainsi que l'accès aux ressources financières passe par les enfants (Lamaute-Brisson, 2012), que c'est moins le lien conjugal que la paternité qui oblige les hommes à assumer certaines responsabilités financières vis-à-vis de leur conjointe (Ministère de la Santé Publique et de la Population, 1990)<sup>25</sup>. Or paradoxalement, la grossesse/maternité qui garantirait aux femmes l'aide économique des hommes ne les épargne pas contre l'abandon. Comme me l'a déclaré un chauffeur de taxi à Port-au-Prince, tout se passe de telle sorte que chaque homme ne s'occupe pas de son propre enfant mais s'occupe de ceux abandonnés par les hommes précédents. D'abord, le temps d'une nouvelle grossesse, le nouveau partenaire s'occupe des enfants abandonnés par les géniteurs précédents. Puis lorsque cette mère devient enceinte, il l'abandonne. Finalement, c'est le prochain homme qui s'occupera de l'enfant, en attendant une nouvelle grossesse et le moment où lui aussi abandonnera. Ainsi, chaque paternité au rabais appelle une polyandrie en série qui crée une maternité en série dont découle une paternité au rabais, et ainsi de suite. Tout cela participe également ce que Maternowska (2006)<sup>26</sup> nomme le « paradoxe de population ». Il s'agit d'un contraste entre le désir exprimé dans les enquêtes d'avoir moins d'enfants et un faible recours aux méthodes de contraception qui, pour Lamaute-Brisson (2012), est repérable dans toutes les catégories de la population. Par ailleurs, le désir de pouvoir contrôler sa reproduction, n'est pas un refus total de la maternité, dans ce contexte où c'est la solidarité intergénérationnelle qui pallie l'absence de l'Etat. L'enfant est une richesse pour les pauvres et le bâton de vieillesse (*baton vyeyès*) pour tout le monde.

La paternité au rabais impose l'échange économique-sexuel comme démarche de survie, mais le prix à payer est alors la polyandrie/maternité en série. La contraception pourrait casser ce lien direct entre cette paternité irresponsable et cette forme de « maternité subie ». Mais la prise de décision en matière de procréation et de contraception est influencée par plusieurs facteurs, y compris les causes économiques qui imposent un rapport contradictoire à la maternité. Les femmes doivent donc affronter cette complexité : avoir un enfant est désiré pour de multiples raisons<sup>27</sup>, mais le manque d'accès à la contraception les expose constamment à des grossesses non-désirées.

## Conclusion

A partir des résultats de ces deux recherches, on peut déduire que la parentalité en Haïti est construite dans une suresponsabilisation des femmes dans un contexte où la contraception n'est pas maîtrisée. Par la paternité au rabais, les hommes fuient leur responsabilité matérielle et relationnelle, laissant les femmes seules face à tout, avec un enfant. Elles cherchent ainsi l'aide des hommes dans un cadre d'échange économique sexuel qui augmente les risques de grossesse donc

<sup>25</sup> Dans Chahnazarian (1992).

<sup>26</sup> Cité dans Lamaute-Brisson (2012).

<sup>27</sup> Pour des raisons relationnelles, économiques, sociales, normatives, entre autres.

d'abandon puis d'échange avec un nouveau partenaire, ainsi de suite. C'est la polyandrie en série suivie d'une maternité en série appauvrissant ces femmes qui se sacrifient pourtant pour ces enfants non-attendus. Ces phénomènes montrent une articulation de différents rapports sociaux. Les rapports de classe expliquent la fragilité des femmes pauvres à la fois dans le monde rural et les quartiers populaires urbains. Elles sont encore plus vulnérables face à ces phénomènes compte tenu de leur plus faible accès aux services qui leur permettrait de contrôler leur reproduction. D'autres facteurs comme l'âge et l'hétérosexualité se croisent avec les rapports sociaux de sexe qui fondent ce système où les femmes sont exploitées non seulement dans leur force de travail mais aussi dans leur corps. La grossesse participe au maintien des femmes en situation d'extrême précarité, donc en situation de dépendance face aux hommes qui deviennent ainsi à la fois des exploités (par la division sexuelle du travail par exemple) et un recours face à la précarité et l'urgence. Les femmes qui seraient alors mieux seules, peuvent difficilement s'en sortir sans les hommes qui pourtant leur font payer chèrement ce qu'ils leur accordent. Ce paradoxe illustre bien ce que Tabet (2004) appelle « la grande arnaque ».

**Rose-Myrliè Joseph**  
Décembre 2018

## Bibliographie

- BASTIEN, Rémy ([1951], 1987). *Le paysan haïtien et sa famille*. Paris : Karthala.
- Belle Beverly (2001). *Walking on fire: Haïtian women's stories of survival and resistance*. Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press.
- CAYEMITTES, Michel, Marie Florence placide, Bernard barrère, Soumaïla Mariko, blaise Sévère, (2001), *enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des services (EMMUS) Haïti, 2000*, Ministère de la Santé publique et de la population, Institut Haïtien de l'Enfance et ORC Macro, port-au-prince, Calverton, Maryland, USA.
- CAYEMITTES, Michel ; PLACIDE, Marie Florence ; MARIKO Soumaïla, et alii (2007). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS IV), Haïti, 2005-2006*. Calverton, Maryland, USA et Ministère de la Santé Publique et de la Population, Institut Haïtien de l'Enfance et Macro International Inc.
- CAYEMITTES, Michel ; BUSANGU Michelle Fatuma ; BIZIMANA, Jean de Dieu Bernard, et aliii (2013). *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS V) Haïti, 2012*. Calverton, Maryland, USA : MSPP, IHE et ICF International.
- CHAHNAZARIAN Anouch (1992). Hausse récente de la fécondité en Haïti : un nouvel engouement pour la vie en union ? . Dans *population* 1992/3 (vol. 47).
- Cottias Myriam (2002). « De l'esclave à la femme "poto mitan" : mariage et citoyenneté dans les Antilles françaises (XVIIe- XIXe) », in Lucien Abenon, Danielle Bégot & Jean-Pierre Sainton, eds, *Construire l'histoire antillaise. Mélanges offerts à Jacques Adélaïde-Merlande*. Paris : Éd. du CTHS (« CTHS-histoire » 10) : 319-334.
- FRASER : (1997). Fraser N., 1997, « After the Family Wage: A Postindustrial Thought Experiment », in Fraser Nancy, *Justice interruptus : Critical Reflections on the « Postsocialist » Condition*, Routledge, 1997, 41-66.
- GAULEJAC (de), Vincent (1987). *La névrose de classe : trajectoire sociale et conflit d'identité*. Paris : Hommes et groupes éditeurs.
- Germain, P. et P. Langis. 1990. *La sexualité : Regards actuels*. Québec: Études Vivantes
- GILBERT, Myrtha. (2001). *Luttes des femmes et luttes sociales en Haïti: Problématiques et perspectives*. Port-au-Prince: Areytos.
- GUILLAUMIN, Colette (1992). *Sexe, Race et Pratique du Pouvoir, l'Idée de Nature*. Paris : Côté-Femmes.
- Herrera J., Lamaute-Brisson N., Milbin D., Roubaud F., Saint-Macary C., Torelli C., Zanuso C.. *L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. La réplique sociale du séisme*. IHSI, Dial, Paris, Port-au-Prince, 2014.
- Institut Haïtien de l'Enfance (IHE) [Haïti] et ICF. 2017. *Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, Haïti, 2016-2017 : Indicateurs Clés. (EMMUS VI)*. Rockville, Maryland, et Pétion- Ville, Haïti : IHE et ICF.
- Jaimes et al. (2008). Jaimes A, Lecomte Y, Raphaël F. Proceedings on the colloquium in Mental Health: Haïti-Québec-Canada : Towards a partnership in mental health. 2008 avr. 24-25 ; Port-au-Prince, Haïti. Available from URL : [http://www.haïti-santementale.ca/rubrique.php?id\\_rubrique=17](http://www.haïti-santementale.ca/rubrique.php?id_rubrique=17)
- JEAN-FRANÇOIS, Lenz. « Comment devenir "je" dans un monde qui vous met hors-jeu ? Le défi de la construction d'un individu-sujet chez les jeunes du Bel-Air (Port-au-Prince, Haïti) de 1986 à 2006 ». Thèse de doctorat sociologie. Université Paris-Diderot. Paris : 2011.
- JOSEPH, Rose-Myrliè. *Adolescence, femme et sexualité en famille pauvre : La vie sexuelle des adolescentes de familles pauvres à Solino*. Port-au-Prince : Mémoire de licence en Travail Social, Université d'Etat d'Haïti. Port-au-Prince : 2006.
- JOSEPH Rose-Myrliè (2015). « *L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race, dans la migration et le travail des femmes haïtiennes* » (450 pages). Thèse de doctorat. Université Paris Diderot et Université de Lausanne (cotutelle).  
[https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB\\_48416CEEA72A.P001/REF](https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_48416CEEA72A.P001/REF)
- JOSEPH Rose-Myrliè (2017a). « Les paradoxes et les illusions de l'égalité dans le travail : l'occultation des dominations », in Aline Charles et Elsa Galerand, *Travail, temps, pouvoirs et résistances, Recherches féministes* – Université Laval, Vol. 30, no 2, pp. 197- 216.
- JOSEPH Rose-Myrliè (2017b). « De l'invisibilisation des travailleuses domestiques haïtiennes », in Catherine Quiminal, Jules Falquet et Annie Bienveniste, *Racisme et sexisme : Femmage à V. de Rudder , Colette Guillaumin et Nicole Claude Mathieu , Journal des anthropologues No 150-151*, pp. 85-106.
- Joseph Rose-Myrliè (2018). « De la invisibilización de las trabajadoras domésticas haïtianas ». In Madriguera violeta. Vol 1 - No1 Sept 2018 . pp. 85-102. <http://madrigueravioleta.com/madrigueras/de-la-invisibilizacion-de->

[las-trabajadoras-domesticas-haïtianas/](#)

- JOUANNET, Pierre (2012). Le don de sperme, accès aux origines et paternité. In Lucette Kaïat et Cécile Marchal, *La maîtrise de la vie*. Toulouse : Erès. Pp : 145-156.
- KERGOAT, Danièle. (1998). « La division du travail entre les sexes », In KERGOAT (et al.). (1998). *Le monde du travail*. Paris : La Découverte/Syros. Pp. 319-327.
- LAMAUTE-BRISSON, Nathalie (2012). *Enquêtes auprès des ménages en Haïti et perspectives de genre (1999-2005)*. CEPAL, serie Mujer y desarrollo, # 113. Publications des Nations Unies, Santiago (Chile)
- Nadine Lefaucheur (2011). « Vulnérabilité, genre et violence à la Martinique. Commentaire », *Sciences sociales et santé* 2011/2 (Vol. 29), p. 109-112. DOI 10.3917/sss.292.0109
- Lefaucheur Nadine (2017). « Les mères, piliers du foyer », *L'école des parents* 2017/2 (N° 623), p. 58-60.
- LOUIS, Ilionor (1997): « Analyse de la situation des femmes à Bréa ». Mémoire de licence en Travail social, Faculté des Sciences humaines, Université d'Etat d'Haïti.
- Lucchini, Ricardo. 2002. *Femme, violence et identité : Le cas de l'Amérique Centrale*. Paris: L'Harmattan
- MATERNOWSKA M. Catherine (2006), *Reproducing Inequities : Poverty and the Politics of Population in Haïti*, Rutgers University Press, 221 p.
- MATHIEU, Nicole-Claude. (1991). *L'anatomie politique, catégorisation et idéologique du sexe*. Paris : côté-Femmes.
- MORAL, Paul. ([1961], 1978). *Le paysan Haïtien : Étude sur la vie rurale en Haïti*. Port-au-Prince : Fardin.
- MOUJOURD, Nasima (2007). « Migrantes, seules et sans droits, au Maroc et en France: Dominations imbriquées et résistances individuelles ». *Thèse de doctorat*. Paris : École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS).
- Mulot 2013 La matrifocalité caribéenne n'est pas un mirage créole ; Stéphanie Mulot ; Dans L'Homme 2013/3 (n° 207-208)-
- NEPTUNE ANGLADE, Mireille (1986). *L'autre moitié du développement : A propos du travail des femmes en Haïti*. Port-au-Prince: Editions des Alizés.
- OBAMA, Guy Oswald (dir.) (2014). *Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Après le Séisme (ECVMAS)*. Rapport provisoire.
- Organisation Mondiale de la Santé (OMS), (2012). Prévenir les grossesses précoces et leurs conséquences en matière de santé reproductive chez les adolescentes dans les pays en voie de développement : les faits. Département Santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent
- PIOT Marie-Aude (2014). « Haïti sous les décombres », dans *l'Autre* 2014/2 (vol. 15). pp. 243-248. DOI 10.3917/LAUTR.044.0243 =>
- TABET, Paola. (1998). *La construction sociale de l'inégalité des sexes : des outils et des corps*. Paris : L'Harmattan.
- TABET, Paola. ([2004] 2015). *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel*. Paris : L'Harmattan.

**Résumé.** A partir de deux recherches sur les femmes haïtiennes, cet article analyse deux phénomènes présents dans les classes populaires urbaines et rurales en Haïti. C'est, d'une part, la paternité au rabais par laquelle un homme refuse de reconnaître son enfant, laissant à sa partenaire la responsabilité matérielle et relationnelle de la parentalité. D'autre part, il s'agit de la maternité en série, conséquence directe de cette forme de paternité, où la mère abandonnée recherche l'aide économique d'un autre homme, s'exposant ainsi à une nouvelle grossesse et à un nouvel abandon. Ces phénomènes qui expriment à la fois l'absence des hommes et la suresponsabilisation des femmes, seront analysés dans leurs expressions concrètes à partir ces récits de vie des femmes.

**Mots Clés :** Paternité, maternité, parentalité, généalogie, sexualité, grossesse, polyandrie, intersectionnalité, *poto mitan*, Haïti.

### **Summary**

This Paper analyze two Phenomenons in the In the Urban and Rural Lower Classes in Haiti. First, Some Irresponsible Fathers abandon Pregnant Woman and don't Help them to Take Care of Children. They leave it up to Mothers to take care of Economic Needs for the Family. Secondly, these abandoned Mothers looks for the Economic Assistance of another Man who are also Irresponsible. As a result, Woman experience Successive Pregnancies, from Different Progenitors. Two Researches on Haitian Woman, their Life Story and Family Tree, help me to analyze Father Absence and his Impact on Woman.

**Key words:** Fatherhood, Motherhood, Parenthood, Life story and Family tree, sexuality, Pregnancy and successive pregnancies, Intersectionality, *poto mitan*, Haiti.

### **Resumen**

Este artículo analiza dos fenómenos presentes en las clases populares urbanas y rurales en Haití. Ciertos padres irresponsables abandonan a las mujeres embarazadas. Se niegan hacer se cargo de sus hijos. Las madres abandonadas están obligadas a buscar la ayuda económica de otro hombre, Lo que conlleva embarazos sucesivos. Con un análisis sobre árbol genealógico de las mujeres haitianas, voy a explicar este fenomenos.

**Palabras Clave :** Paternidad, maternidad, parentalidade, sexualidad, embarazo, poto-mitan, interseccionalidad, poliandria.